



# The Pharmacy Examining Board of Canada

---

## Le Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada

### EXAMEN D'ÉVALUATION (Pharmaciens)

#### Rattrapage

Si vous devez faire du rattrapage, les mesures requises seront décrites dans la lettre vous annonçant les résultats de votre troisième tentative malheureuse de passer l'examen.

Les activités de rattrapage doivent commencer *après* la date apparaissant sur la lettre des résultats, et être terminées *dans l'année précédant* votre quatrième et dernière tentative, afin qu'on puisse les considérer comme valides en regard des exigences énoncées. Les documents confirmant que vous avez réussi la mise à jour exigée doivent parvenir au BEPC, par courriel, au moins trois semaines avant la date de l'examen. Le BEPC doit cependant recevoir votre demande d'admission au plus tard à la date limite établie.

Assurez-vous d'être bien préparé avant de vous présenter pour votre quatrième et dernière tentative d'examen. Si vous échouez à votre quatrième tentative, vous ne pourrez plus poursuivre votre démarche en vue du certificat du BEPC.

Nous vous conseillons fortement de vous désister de l'examen, en cas de maladie ou autre situation exceptionnelle, comme un deuil, pouvant affecter votre rendement à l'examen. Si vous vous désistez avant le début de l'examen, cette séance ne comptera pas comme étant une reprise.

#### **Unités de formation continue**

**Exigence :** Obtenir un minimum de 78 UFC lors d'activités de formation continue. Ces activités doivent être approuvées par le Conseil canadien de l'éducation permanente en pharmacie (CCCEP) ou un organisme de réglementation provincial. À l'obtention d'au moins 78 UFC, envoyez au BEPC les certificats ou lettres de confirmation par la poste.

Les candidats peuvent consulter le site Web du CCCEP pour s'informer des activités de formation continue acceptables :

[https://www.cccep.ca/learning\\_activities/advance\\_search.html](https://www.cccep.ca/learning_activities/advance_search.html)



# The Pharmacy Examining Board of Canada

---

## Le Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada

Pour trouver les programmes visant les pharmaciens, choisir « Pharmaciens », puis « Search », pour voir la liste des activités regroupées par sujet.

**Objectif :** Choisir les activités d'apprentissage pertinentes, permettant de combler vos lacunes et de répondre à vos besoins de formation, est de la plus haute importance afin de tirer le meilleur parti de ce rattrapage. Il est tout aussi important de choisir des formations couvrant les matières faisant l'objet de l'examen d'évaluation. Nous vous conseillons de lire attentivement [le plan directeur](#) et [le plan de préparation](#) à l'examen d'évaluation pour plus de précisions.

### Cours universitaire

**Exigence :** Réussir un cours universitaire complet (c.-à-d. un crédit entier), sur les bases des sciences biomédicales ou pharmaceutiques ou de l'exercice de la pharmacie dans une université canadienne. Une fois votre cours réussi, envoyez par la poste le(s) ou certificat(s) le confirmant au BEPC.

**Objectif :** Choisir un cours universitaire, qui permettra effectivement de combler vos lacunes et de répondre à vos besoins de formation, peut être tout un défi. Si vous choisissez cette option, nous vous conseillons vivement de communiquer avec nos services, avec les détails du cours que vous voulez suivre, afin de vous assurer qu'il est acceptable.